

Le projet "Senillières-Nexity" est officiellement remis en cause

Réunion Publique du 19 Juin 2019 • Projet Senillières-Nexity

Le projet « Senillières-Nexity » est officiellement remis en cause.



» *J'suis pas complètement con !* »

C'est par cette surprenante révélation - on est rassuré! - que Mme Le Maire a reconnu mercredi soir en réunion publique (enregistrée en audio-vidéo, voir lien ci-dessous) que le projet d'urbanisme 'Senillières-Nexity' devait être « remis en cause ». Deux millions d'euros offerts par nos mécènes et amis de Nexity devaient sauver la municipalité d'une mise sous tutelle annoncée. Raté? En tous cas, une pétition circule déjà dans Villiers contre ce projet et une association de riverains semble sur le point de voir le jour. A suivre...

*

En marge de cette réunion, signalons l'arrivée de trois agents de police, appelés à la rescousse par Mme Le Maire en mal d'autorité pour empêcher notre captation vidéo. On est donc monté d'un cran dans le ridicule et la coercition avec cet appel aux forces de l'ordre contre notre association.

Rappelons, pour la énième fois, que, depuis plus de 4 ans, **nous ne filmons QUE « les élus dans l'exercice de leurs fonctions »** comme la loi et toutes les jurisprudences, partout en France, l'autorisent. Toutes les vidéos en ligne sur notre site « acpvilliers.com » le prouvent. Comme annoncé dès mon arrivée (vous le vérifierez en visionnant notre vidéo), **aucun villierain non-élu participant à cette réunion n'a été filmé**. Nous faisons 'gracieusement' dans un but de transparence et de publicité sur la tenue des conseils ce qui coûte un prix fou, par exemple, à Savigny-sur-Orge (voir sur ce lien : [cliquer ici](#))

Notons les quelques soutiens qui ont été exprimés contre cette décision de Mme Le Maire. Je ne citerai pas de noms pour éviter de compromettre qui que ce soit avec un dangereux fauteur de troubles à l'ordre public, peut-être même 'fiché S', qui sait? (Il faudrait pouvoir demander l'info à M. Castaner mais comment faire ? je ne sors plus en boîte de nuit depuis 1983.)

Après un interrogatoire courtois, un relevé complet d'identité, et après avoir constaté l'état, disons, un peu étrange de la plaignante, un agent a proposé un compromis, à savoir : cadrer l'enregistrement au-dessus de la tête de Mme Le Maire (!?!)

Idée excellente ! Géniale même. En lieu et place du visage de Mme Le Maire, vous pourrez admirer (à partir de la minute : 00:35) le spectacle au combien apaisant d'un... arbre à la fenêtre, feuilles et branches agitées par une brise de fin de jour et colorées d'une lumière dorée, changeante. 'Harmonie du soir', une vision qui vous fera songer à Baudelaire, à Hölderlin dans sa tour de Tübingen... Une heure et demi de bonheur visuel!

Bon, par contre au niveau du son, c'est différent, cela n'a même rien à voir. On arrête de rêver. On

revient brutalement au réel, au local, le plus étriqué qui soit.

Mme Le Maire étant en quasi-PLS dans son ambulance de fin de mandat, il serait malvenu de tirer dessus. Alors demandons-nous plutôt qui est au volant de cette ambulance ?

et c'est... François Dhondt ! Surprise ? pas vraiment.

M. le conseiller municipal, faisant feu de tout bois, dans cette réunion (dans le bon exercice de son mandat), a brassé beaucoup d'air. La schizophrénie menace. Au cours de ses nombreuses (très nombreuses) interventions, il a macronisé le débat : « en même temps » et tour à tour, défenseur paradoxal de Mme Le Maire, on aurait presque dit un 1er-adjoint sous influence, une espèce de bras droit stagiaire bénévole, et - en même temps -, critique et donneur de leçons tenant à se désolidariser très ostensiblement de l'héritage bien lourd qui sera laissé par 'Thérèse' - comme il la nomme affectueusement (trop mignon!... preuve qu'elle a dû pardonner à l'enfant prodigue) -, 'Môman' qui l'a porté de son sein nourricier (ce n'est qu'une image bien sûr) jusqu'aux fonds baptismaux de la municipalité, Môman pèse lourd en nombre de voix. Elle s'appuie sur un réseau vieillissant et percé comme une raquette de tennis, mais un réseau quand même, une réserve de voix IN-DIS-PEN-SA-BLE. Là, on ne plaisante plus, on est dans le dur car rappelons qu'avec à peine 20% des inscrits, on gagne une mairie haut la main (haut les mains!) avec une confortable majorité. De quoi se faire 'plaiz' pendant 6 longues années.

M. Le Conseiller Municipal Dhondt a donc lancé sa campagne. En fanfare. Dans les règles de l'art : effets de manches, occupation du terrain, parlant surtout pour ne rien dire, du sirop, du classique. Le concept : je suis une personne raisonnable et pragmatique qui encourage les compromis raisonnables et pragmatiques, je pense que l'eau, ça mouille et que la guerre, c'est pas bien. Miss France sort de ce corps.

La ficelle est énorme mais, désolé de le dire, ça va marcher car M. Le Conseiller Municipal François Dhondt coche très consciencieusement toutes les bonnes cases : pas d'idées, aucune imagination, il enfile les clichés comme des perles, aucune conscience politique solide, pas de scrupules car toujours prêt à dire à chacun ce que chacun veut entendre, une soumission totale à logique ambiante, du BFM tv en version radio locale... bref, le b.a.b.a. du métier semi-professionnel. Ça déroule. Môman peut être fière de son rejeton qui fait ses gammes. La machine est 'en marche', une manœuvre politicarde, très médiocre et très efficace déjà à l'œuvre. Bref, le candidat parfait ! L'adversaire imbattable !

Nous lui souhaitons donc bonne chance dans son entreprise car, sauf incident de dernière minute - crise financière mondialisée, effondrement climatique, guerre Trump-Iran, les chinois à Paris,...-, c'est gagné d'avance.

Petite conclusion :

Mme Le Maire, en abdiquant, a précisé qu' »elle se lavait les mains des conséquences que l'abandon du projet Nexity aura sur les comptes de la municipalité ».

C'est Ponce Pilate qui nous laisse avec un Barabbas en carton.

Réjouissons-nous.

Philippe Moreau, ACPV

*

• 00:00:00 -

Madame Le Maire vient d'appeler le commissariat de police pour interdire la captation vidéo de la réunion.

• 00:22:00 -

Arrivée de trois agents de la police nationale

• 00:23:00 -

L'agent de police me demande de sortir de la salle.

Court débat 'pour ou contre' ce que nous considérons être un abus de pouvoir : Les élus dans l'exercice de leur mandat peuvent être photographiés, enregistrés, filmés sans demande d'autorisation.

Interrogatoire courtois et plutôt bienveillant dans le couloir, relevé d'identité...

• 00:34:20 -

Autorisation m'est faite de revenir dans la réunion sous réserve de cadrer la prise de vue au-dessus de la tête de Mme Le Maire ?!?!

• 01:21:00 -

Où Mme Le Maire reconnaît que, lorsque l'on est enregistré, on est poussé à dire des choses JUSTES. MDR !

• 02:15:00 -

Le projet Nexity présenté lors de la RP du 11 juin est officiellement remis en cause !



Thérèse Leroux dixit : « Cela me paraît évident, J'suis pas complètement con... mais je me lave les mains des conséquences fiscales sur la commune... »

• 02:20:30 -

Point sur le squat d'Épinay-Perry-Vaucluse

• 02:23:00 -

Projet immobilier sur l'hôpital de Perray Vaucluse